



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Océan Indien et TAAF | 2014

La Possession – Calvaire

Surveillance de travaux (2014)

Georges Lemaire et Marine Ferrandis



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/34415>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Georges Lemaire, Marine Ferrandis, « La Possession – Calvaire » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Océan Indien et TAAF, mis en ligne le 01 septembre 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/34415>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

La Possession – Calvaire

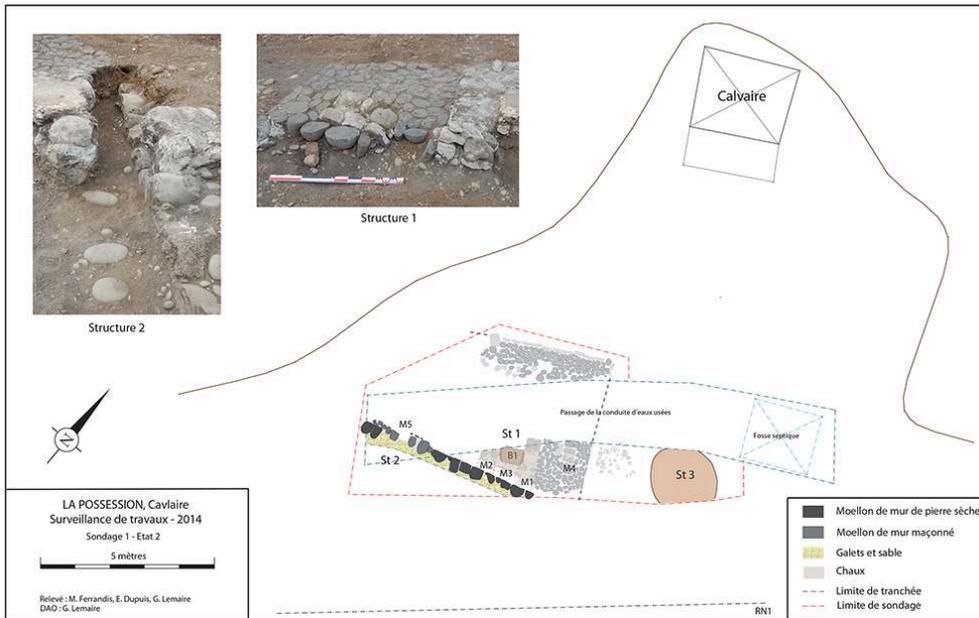
Surveillance de travaux (2014)

Georges Lemaire et Marine Ferrandis

- 1 Au démarrage du chantier de la Nouvelle route du littoral, la société SCBTP aménageait une piste entre l'échangeur et l'aire de repos de La Possession, emprise non accessible au moment du diagnostic. Les terrassements avaient déjà mis au jour des ossements de faune près d'une sole de foyer à proximité de l'arrêt de bus, mais s'apprêtaient à impacter les abords d'un calvaire contemporain. Une surveillance de travaux a été réalisée en avril 2014 par le service régional de l'archéologie. Le calvaire lui-même, composé d'une base en maçonnerie, partiellement revêtue de tôle et surmontée d'une croix en bois, a été relevé à titre mémoriel avant la disparition de cette construction et du promontoire rocheux où elle était édifiée.
- 2 L'opération portait sur une bande de 18 m de long, située entre le calvaire et la route nationale RN1, et partiellement perturbée par la pose récente d'une canalisation d'eaux usées. Trois structures anciennes ont été relevées. La première (St 1) était constituée de petits bassins en élévation, encadrés de murets montés à la chaux de corail. Autour était aménagé un sol assez large en calade, c'est-à-dire des demi-galets posés la face plane vers le haut. Elle s'interrompt pour l'aménagement d'un mur (M4) interprété comme la base d'un pilier, suggérant que la structure devait être abritée. Elle pourrait être liée à un habitat ou à un équipement public. La photographie IGN de 1950 figure à cet emplacement des bâtiments, disparus lors de l'aménagement de l'actuelle route à quatre voies. Le mobilier archéologique associé évoque une occupation de la fin du XIX^e jusqu'au milieu du XX^e s., avec des francs CFA d'après-guerre. La structure sous-jacente, (St 2) présente un mur (M5) à parement unique de blocs de basalte montés à la chaux de corail et reposant sur une fondation débordante de gros galets également noyés dans du mortier de chaux. Dégagé sur 5,30 m, et orienté nord-nord-est – sud-sud-ouest, ce mur pourrait correspondre à la bordure de l'ancienne route nationale : celle-ci formait un coude à cet endroit pour le franchissement de la Ravine des Lataniers. Son tracé fut recoupé par l'installation en 1878 de la voie du Chemin de Fer de La Réunion (CFR), comme figuré sur le plan de projet du CFR. Le mobilier découvert dans ce niveau appartient à la deuxième moitié du XIX^e s., avec notamment de la faïence de la fabrique

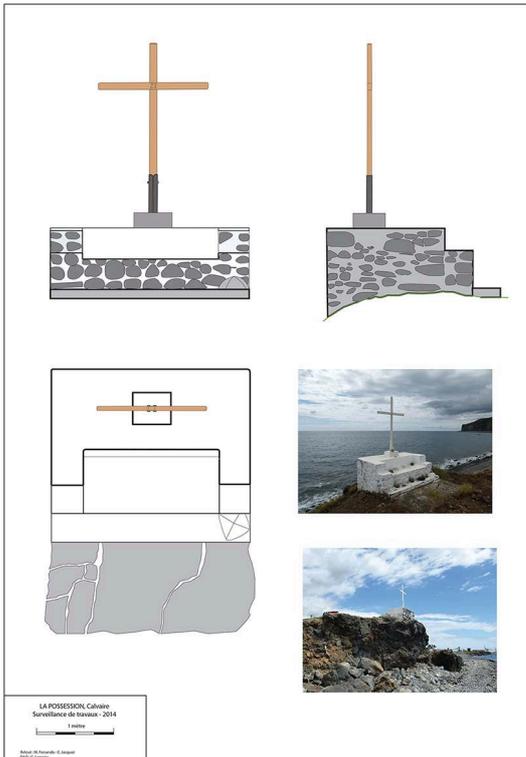
J. Vieillard & Cie de Bordeaux, des terres cuites blanches à décor imprimé, des objets en verre, et une monnaie de Napoléon III.

Fig. 1 – Plan et vues des structures relevées autour du calvaire



Relevé : M. Ferrandis, E. Dupuis, G. Lemaire ; DAO : G. Lemaire (Dac-OI).

Fig. 2 – Relevé et vues du calvaire du calvaire en 2014



Relevé : M. Ferrandis, E. Jacquot ; DAO : G. Lemaire (Dac-OI).

INDEX

Année de l'opération : 2014

lieux <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrt2fGXszuLtH>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtSRwkmL3M1g>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtjZ6OCuJNbD>

AUTEURS

GEORGES LEMAIRE

Dac Océan Indien (service régional de l'archéologie)

MARINE FERRANDIS

Dac Océan Indien (service régional de l'archéologie)